

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 09271 Numéro SIREN : 338 860 141 Nom ou dénomination : A.E.R.
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2022 sous le numéro de dépôt 7211

Désignation de l'entreprise : Architecture Etude et Réalisation SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 27 Place de la Madeleine 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 3 8 8 6 0 1 4 1 0 0 0 5 4Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 2 0</u>		N-1 <u>3 0 0 6 2 0 1 9</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 827	12 827		
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	105 134	101 978	3 156	4 466
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK	117 961	114 805	3 156	4 466
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	65 853	1 800	64 053	152 330
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 078		1 078	2 478
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	12 157		12 157	6 590
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	126 653		126 653	50 076
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	205 741	1 800	203 941	211 473
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	323 702	116 605	207 098	215 939
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP			(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilités :					
			Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2020

En Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Architecture Etude et Réalisation SASNéant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :60.000.....)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	59 845	(6 559)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 929	66 404
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	164 774	125 845
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		6 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 668	21 669
	Dettes fiscales et sociales	DY	35 856	60 626
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 800	1 800
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	42 324	90 095
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	207 098	215 939
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	42 324	90 095
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Architecture Etude et Réalisation SAS</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	507 407	FH		FI	507 407
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	507 407	FK		FL	507 407	489 850
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	6 700	4 970	
	Autres produits (1) (11)				FQ		401	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	514 107
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 752	3 248
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	264 576	195 045
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 875	1 493
	Salaires et traitements*					FY	135 504	126 376
	Charges sociales (10)					FZ	52 342	56 669
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	2 226	2 469
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		558	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)			GE	6 700	31 283		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	465 976
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	48 131	78 081
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	821	809
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	821	809
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(821)	(809)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	47 310	77 272

Désignation de l'entreprise : Architecture Etude et Réalisation SAS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90	275	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 273	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	90	4 548	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(90)	(4 548)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 291	6 320	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	514 107	495 221	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	475 178	428 817	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	38 929	66 404	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Amendes		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		90			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.E.R.

Société par Actions Simplifiée au capital de 60.000 €

**Siège social : 27, Place de la Madeleine
75008 PARIS**

RCS PARIS 338 860 141

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 31 AOUT 2020**

L'an deux mille vingt, le 31 août, à 12 heures,

L'Actionnaire Unique de la Société A.E.R., société par actions simplifiée dont le capital social est fixé à la somme de 60.000 €, divisé en 1.000 actions de 60 € chacune, s'est présenté au siège social de la Société afin de délibérer, en la forme d'une Assemblée Générale Ordinaire, sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry MONSIMIER, en sa qualité de Président de la Société, qui constate l'Actionnaire Unique présent détient l'intégralité des 1.000 actions composant le capital social.

SOIT UN TOTAL DE 1.000 ACTIONS, EGAL AU NOMBRE D'ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL.

La totalité des actions étant représentée l'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

L'Actionnaire Unique prend connaissance des documents déposés sur le bureau par le Président :

- L'accusé de réception de la lettre de convocation ;
- Le rapport de gestion du Président sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président indique que ces documents ont été adressés à l'Actionnaire Unique 15 jours avant la date de la présente Assemblée. L'Actionnaire Unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'Actionnaire Unique qu'il est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2020 et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes et affectation des résultats ;
- Quitus au Président ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président + Prise en charge, par la Société, des cotisations personnelles du Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

1


- Questions diverses, éventuellement.

Puis, il donne lecture du rapport du Président et ouvre les débats.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Actionnaire Unique donne acte au Président de la régularité de la convocation, de la communication des pièces et de la réunion.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée par l'Actionnaire Unique.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport du Président et examiné les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020, l'Actionnaire Unique déclare les approuver purement et simplement tels qu'ils lui ont été présentés et qui font ressortir un bénéfice net comptable s'élevant à la somme de 38.929 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport du Président.

L'Actionnaire Unique, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement.

En conséquence de ce qui précède, l'Actionnaire Unique donne quitus au Président de l'exécution de sa mission pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée par l'Actionnaire Unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Actionnaire Unique approuve les termes du rapport du Président sur les conventions réglementées intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée par l'Actionnaire Unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Actionnaire Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable constaté à l'issue de l'exercice clos le 30 juin 2020 et qui s'élève à la somme de 38.929 € en totalité au compte « Report à Nouveau » le quel, du fait de cette affectation s'élèvera ainsi à la somme de 98.774 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Actionnaire Unique prend acte que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes suivantes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée par l'Actionnaire Unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Actionnaire Unique décide d'approuver la rémunération versée au Président de la Société au cours de l'exercice écoulé ; à savoir une somme d'un montant brut de 98.526 €.

Il approuve également la prise en charge, par la Société, des cotisations personnelles du Président à concurrence de la somme totale de 40.727 € pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée par l'Actionnaire Unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'Actionnaire Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée par l'Actionnaire Unique.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et Actionnaire Unique.



